



ANNALES ISLAMOLOGIQUES

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

AnIsl 30 (1996), p. 71-77

Sāmī Ṣāliḥ ‘Abd Al-Mālīk, Jean-Michel Mouton

Autour des inscriptions de la forteresse de Ṣadr (addendum).

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711714	<i>La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne</i>	Sylvie Ayari
9782724711899	<i>BCAI 40</i>	
9782724711288	<i>Karnak-Nord XI</i>	Colin Hope
9782724711622	<i>BIFAO 126</i>	
9782724711059	<i>Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines</i>	Chloé Ragazzoli
9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)

AUTOUR DES INSCRIPTIONS DE LA FORTERESSE DE ŞADR Addendum

LES TRAVAUX de restauration conduits par le Service des antiquités de l'Égypte à la forteresse de Şadr, à la suite du tremblement de terre de novembre 1995, ont permis de mettre au jour une nouvelle inscription datant du règne de Saladin¹. Ce document, que nous nous proposons de publier ici, nous est parvenu très endommagé, cependant il apparaît clairement qu'il s'agit d'une nouvelle inscription historique s'ajoutant aux six déjà connues. Ce nouveau texte vient préciser un peu plus la chronologie de la construction de la citadelle fournissant ainsi pour ce genre d'édifice une série de données uniques pour le Proche-Orient médiéval.

TOUR NORD-OUEST : TEXTE DE CONSTRUCTION

Dalle de calcaire en forme d'ogive, trouvée dans le fossé de la citadelle, au pied de la tour nord-ouest. Stèle cassée en son milieu ; la partie inférieure a également disparu (dimensions du fragment subsistant : largeur 63 cm ; hauteur 85 cm ; épaisseur 21 cm ; pour la surface inscrite, largeur 50 cm ; hauteur 48 cm). Texte de dix lignes en naskhi ayyoubide, gravé en relief sur fond rouge, dans un encadrement surmonté d'une queue d'aronde. La partie droite de l'inscription, fortement érodée, est maintenant illisible.

Inédit

TEXTE ARABE

١ - [بسم الله الرحمن الرحيم] و صلى الله على سيدنا

٢ - [محمد خلد الله ملك مولانا] الملك الناصر صلاح

¹ Cette intervention tout à fait ponctuelle visait à restaurer l'inscription flanquée de deux boucliers qui se trouvait au-dessus du linteau à crossettes de la porte

d'entrée. Cet ensemble s'est effondré et a été endommagé lors du tremblement de terre.

- ٣ - [الدنيا والدين سلطان الاسلام والمسلمين
 ٤ - [خليل أمير المؤمنين عمر] هذا البرج والصور
 ٥ - [العبد الخاضع لله علي بن محمد س] ختكمنا العادلي
 ٦ - [الناصرى المظفرى التقوى فى] ايام الملك المظفر
 ٧ - [تقى الدين ابو سعيد عمر وذلك] فى أول [شهر] [رمضان]ان
 ٨ - [سنة] ----- [وخمسمائة] [ومحمد] ----- و-----
 ٩ - [-----] [والمغفرة وحس]ان [العاقبة]
 ١٠ - [والنجاهة من النار]

- Ligne 2: pour la restitution, voir J.-M. Mouton, « Autour des inscriptions de la forteresse de Ṣadr (Qal‘at al-Ġindī) au Sināī », *AnIsl* XXVIII, 1994, p. 29-58, inscr. n^{os} 2, 3, 4, 5 et 6.
- Ligne 3: pour la restitution, voir *op. cit.*, inscr. n^{os} 2, 3, 5 et 6.
- Ligne 4: la lacune est trop courte pour contenir comme en *op. cit.*, inscr. n^{os} 2, 3, 4 et 6, le *laqab*, l’*ism* et le *nasab* du sultan. Pour la restitution, nous avons retenu le titre en *amir al-mu‘minin*, qui est le seul à se maintenir en *op. cit.*, inscr. n^o 5 où nous avons un autre exemple de titulature réduite.
- Ligne 5: deux gouverneurs de Ṣadr ont porté le nom de Ṣaḥkamān: ‘Alī b. Muḥammad (*op. cit.*, inscr. n^{os} 2, 3, 4 et 5) et Ibrāhīm b. Abū Bakr (*op. cit.*, inscr. n^o 6). Le nom du premier gouverneur semble s’imposer car il occupa ses fonctions jusqu’à la fin de l’année 582/1186-1187 ou le début de l’année 583/1187-1188 (cf. J.-M. Mouton, S. ‘Abd al-Mālik, « La forteresse de l’île de Graye (Qal‘at Ayla) à l’époque de Saladin », *AnIsl* XXIX, 1995, p. 84), or notre inscription est antérieure à 582/1186-1187 (voir commentaire ci-dessous).
- Ligne 6: la longueur de la lacune permet de penser que cette inscription comportait, comme en *op. cit.*, inscr. n^o 5, les quatre *nisba*-s du gouverneur de Ṣadr. La *nisba* de relation avec al-Malik al-‘Ādil (al-‘Ādilī) précéderait donc celle de Saladin (al-Nāṣirī). Cette entorse à la hiérarchie se trouve déjà en *op. cit.*, inscr. n^o 4.
- Ligne 7: aucune autre inscription portant le nom d’al-Malik al-Muẓaffar n’est, à notre connaissance, attestée de sorte qu’il n’existe pas de parallèle épigraphique pour la restitution de la titulature. Les inscriptions des princes ayyoubides montrent cependant que ceux-ci faisaient suivre leur nom de règne de leur *laqab* (voir *op. cit.*, inscr. n^o 1), de leur *kunya* et de leur *ism* (voir par exemple le nom d’al-Malik al-‘Ādil, alors gouverneur d’Égypte, dans l’inscription de fondation de

la forteresse du Caire datée de 579/1183, *RCEA IX*, n° 3380)². Pour la formule introduisant la date, trois restitutions sont possibles : simplement في (cf. *op. cit.*, inscr. n°s 3, 4, 6), ou وذلك في (cf. *op. cit.*, inscr. n° 2) ou وكان فراغه (cf. *op. cit.*, inscr. n°s 1 et 5). Nous avons choisi arbitrairement la deuxième solution ; quelle que soit la restitution choisie, le sens du texte n'est en rien modifié.

Ligne 8 : pour la datation, voir *infra*.

Lignes 9 et 10 : la formule religieuse développée ici se trouve sous des formes plus condensées en *op. cit.*, inscr. n°s 2, 4 et 5.

TRADUCTION

1. Au nom de Dieu le Clément, le Miséricordieux, que Dieu bénisse notre seigneur
2. Muḥammad. Que Dieu fasse durer éternellement le règne de notre maître al-Malik al-Nāṣir Ṣalāḥ
3. al-Dunyā wa l-Dīn, sultan de l'Islam et des musulmans,
4. ami dévoué de l'émir des croyants. A fait aménager cette tour et cette muraille
5. le serviteur soumis à Dieu 'Alī b. Muḥammad b. Saḥkamān al-'Ādīlī
6. al-Nāṣirī al-Muẓaffarī al-Taḡawī sous le règne d'al-Malik al-Muẓaffar
7. Taḡī al-Dīn Abū Sa'īd 'Umar et cela le premier ramaḍān
8. [- - -] Muḥammad, [- - -] et [- - - - -]
9. Il sollicite de Dieu le pardon et une heureuse destinée dans l'au-delà
10. et lui demande d'échapper à l'enfer.

COMMENTAIRE

Il est clair que cette nouvelle inscription historique de Şadr appartient au groupe que nous avons récemment republié et qui datait du règne de Saladin³. Le nom de règne (al-Malik al-Nāṣir) et le début du *laqab* (Ṣalāḥ) du sultan ayyoubide apparaissent d'ailleurs dans le texte conservé. Ce texte commémore visiblement l'édification d'une tour et d'une portion de l'enceinte (l. 4). Nous connaissions jusque-là deux autres textes voisins concernant les tours occidentale (*op. cit.*, inscr. n° 3, redatée de 581/1185-1186) et orientale (*op. cit.*, inscr. n° 4, datée de ša'bān 582 / oct.-nov. 1186) de la citadelle. Cette inscription a été trouvée au pied de la tour nord-ouest à proximité, sans doute, de son emplacement originel. Ce document peut s'avérer être essentiel pour préciser l'ordre et la chronologie des travaux entrepris à Şadr sous Saladin.

² La *kunya* d'al-Malik al-Muẓaffar n'est que rarement attestée, elle figure cependant dans la biographie qu'Ibn Ḥallikān consacre au prince ayyoubide (*Wafayāt al-a'yān wa anbā' al-zamān* III, éd. I. 'Abbās, Beyrouth, 1968, p. 456).

³ Sur ces inscriptions, voir G. Wiet, « Les inscriptions de la Qal'ah Guindi » et « Les inscriptions arabes de

la Qal'ah Guindi », *Syria* III, 1922, p. 58-65 et 145-152 ; Sh. Tamari, « Two further inscriptions from Qal'at al-Jundi », *Studies in memory of Gaston Wiet*, Jérusalem, 1977, p. 261-265 ; J.-M. Mouton, « Autour des inscriptions de la forteresse de Şadr (Qal'at al-Ġindī) au Sinaï », *AnIsl* XXVIII, 1994, p. 29-58.

De la date de construction qui figurait sur l’inscription, seuls le jour et le mois (1^{er} ramaḍān) ont été conservés sur la pierre, cependant quelques éléments figurant dans ce texte peuvent aider à la préciser. Le premier d’entre eux est le nom du gouverneur de la citadelle, dont seule la fin (Saḥtkamān) figure sur l’inscription. Deux gouverneurs portèrent ce nom à Ṣadr mais nous ne connaissons avec précision, pour aucun des deux, les dates d’entrée et de sortie de charge ; cependant, le prédécesseur du premier des Saḥtkamān exerçait encore à Ṣadr (comme le prouve *op. cit.*, inscr. n° 1) en dū l-qa‘da 578 / fév.-mars 1183, ce qui fournit un premier *terminus post quem* à cette inscription.

L’élément le plus intéressant pour cerner la date de cette inscription est toutefois le nom du neveu de Saladin, al-Malik al-Muḏaffar Taqī al-Dīn, qui apparaît ligne 6. Durant la période ayyoubide, Ṣadr était rattachée à l’Égypte qui fut durant quelques années dirigée par al-Malik al-Muḏaffar. La formule *fī ayyām* (sous le règne de) indique clairement que notre inscription date de cette époque. Saladin apporta en 579/1183-1184 un certain nombre de modifications dans l’administration des provinces de son empire : il retira ainsi l’Égypte à son frère al-Malik al-‘Ādil et l’attribua à son neveu al-Malik al-Muḏaffar⁴. Les chroniques nous donnent une vision relativement précise des événements. Saladin organisa ces changements de gouverneurs de province au début du mois de ša‘bān et al-Malik al-Muḏaffar quitta Kérak, où il se trouvait avec son armée, pour prendre ses nouvelles fonctions au Caire le 15 ša‘bān 579 / 3 déc. 1183⁵. Il exerça les fonctions de *nā‘ib* en Égypte durant trois années puisque Saladin le releva de sa charge suite aux plaintes formulées à son encontre par le fils du sultan, al-Malik al-Afḍal. Après avoir hésité, al-Malik al-Muḏaffar finit par se soumettre à la décision de son oncle et alla faire allégeance au sultan qu’il rencontra aux environs de Damas le 23 ša‘bān 582 / 8 novembre 1186⁶ ; c’est le *terminus ante quem* pour la datation de cette inscription.

De tout cela, il ressort que notre inscription ne peut dater que du 1^{er} ramaḍān 579 / 18 déc. 1183, du 1^{er} ramaḍān 580 / 6 déc. 1184 ou du 1^{er} ramaḍān 581 / 26 nov. 1185. Aucun élément ne permet toutefois de privilégier l’une de ces trois solutions. En effet, chacune de ces trois dates est recevable : en 579/1183, venant de Kérak, al-Malik al-Muḏaffar dut passer par Ṣadr pour se rendre en Égypte et vu la date de son départ, le 15 ša‘bān, il se peut qu’il ait été à Ṣadr le premier ramaḍān et que l’on ait gravé l’inscription à son nom à cette occasion. De même, en ša‘bān 580 / nov.-déc. 1184 Saladin ordonna à son neveu qui était venu en Syrie faire campagne avec son armée de regagner la province d’Égypte⁷ ; il est donc fort possible là encore qu’al-Malik al-Muḏaffar se soit trouvé à Ṣadr, le premier ramaḍān. L’année 581/1185 est la date qui convient le mieux avec la chronologie déjà connue de l’édification du mur d’enceinte à savoir 581/1185-1186 et 582/1186.

Si l’on rapporte cette nouvelle inscription au corpus déjà connu, l’on peut tirer de cet ensemble quelques conclusions. Toutes les inscriptions traitant de la fortification de Ṣadr

⁴ Sur ce personnage, voir J.L. La Monte, « Taki ed Din, Prince of Hama », *MW* XXXI, 1941, p. 149-160 ; *EI*², VII, p. 818-820, article al-Malik al-Muḏaffar (A. Hartmann).

⁵ Al-Maqrīzī, *Kitāb al-Sulūk* I, 1, éd. M. Muṣṭafā, Le Caire, 1934, p. 82.

⁶ Ibn Ḥallikān, *op. cit.* III, p. 457.

⁷ Ibn Wāṣil, *Mufarriḡ al-Kurūb*, II, éd. Ğ.D. al-Šayyāl, Le Caire, 1957, p. 163.

aujourd'hui en notre possession concernant la face nord/nord-ouest de l'édifice. Il peut s'agir d'une simple coïncidence due au hasard des découvertes, néanmoins il apparaît clairement que ce côté a particulièrement retenu l'attention des architectes de l'édifice, ne serait-ce que parce que cette face est la seule visible lorsque l'on accède à la citadelle. Ainsi, l'appareil utilisé pour le mur d'enceinte est ici plus soigné que sur les autres faces. Ce flanc est aussi le plus exposé et l'on peut même affirmer qu'il est le seul accès possible pour une armée ennemie. Sur les autres côtés, l'enceinte ne fait que prolonger un à pic du rocher de plusieurs dizaines de mètres. Sur sa face nord/nord-ouest en revanche, la butte présente une pente moins raide ; la citadelle est ici plus vulnérable. Aussi, les moyens de défense utilisés ont-ils été démultipliés. On retrouve sur cette façade, les principaux éléments utilisés dans les ouvrages défensifs de ce temps à commencer par le fossé. Il est ici taillé dans la roche et les matériaux dégagés lors du creusement ont servi à édifier la muraille et les tours qui le prolongent à la verticale. Les tours de flanquement et les archères percées dans le mur d'enceinte viennent encore renforcer ce premier dispositif. Cependant, il semble bien que ce soit sur l'entrée que l'on ait consacré le plus de moyens ; celle-ci, flanquée de tours et aménagée en chicane, était sans doute pourvue d'un pont-levis.

La chronologie sommaire que l'on peut désormais présenter pour l'édification de Şadr diffère quelque peu de celle proposée naguère par Sh. Tamari⁸. Les deux premiers ouvrages pour lesquels nous avons une inscription sont le *muşallā* et la petite citerne, à savoir des constructions « utilitaires » pour l'installation d'une communauté musulmane en zone désertique ; viennent ensuite les aménagements défensifs avec les inscriptions concernant les portions du mur d'enceinte et les tours, enfin les deux inscriptions les plus tardives concernent des ouvrages de prestige à savoir la Grande Mosquée et l'entrée monumentale.

Ces quelques remarques montrent tout l'intérêt que l'épigraphie peut présenter pour une étude architecturale à venir de la forteresse de Şadr. Ces inscriptions sont tout d'abord nombreuses et concernent un groupe de monuments variés (mosquée, *muşallā*, citerne, tours, enceinte). Elles forment par ailleurs un ensemble cohérent sur le plan chronologique puisqu'elles vont de 578/1183 à 583/1187. Enfin, l'emplacement originel de ces inscriptions, quand elles ne sont pas *in situ*, peut, pour chacune d'entre elles, facilement être retrouvé. Cette documentation unique, que l'on ne possède pas pour des monuments aussi prestigieux que les citadelles du Caire ou d'Alep, doit permettre de faire progresser la connaissance de l'architecture militaire du règne de Saladin.

⁸ Sh. Tamari, *op. cit.*, p. 265.

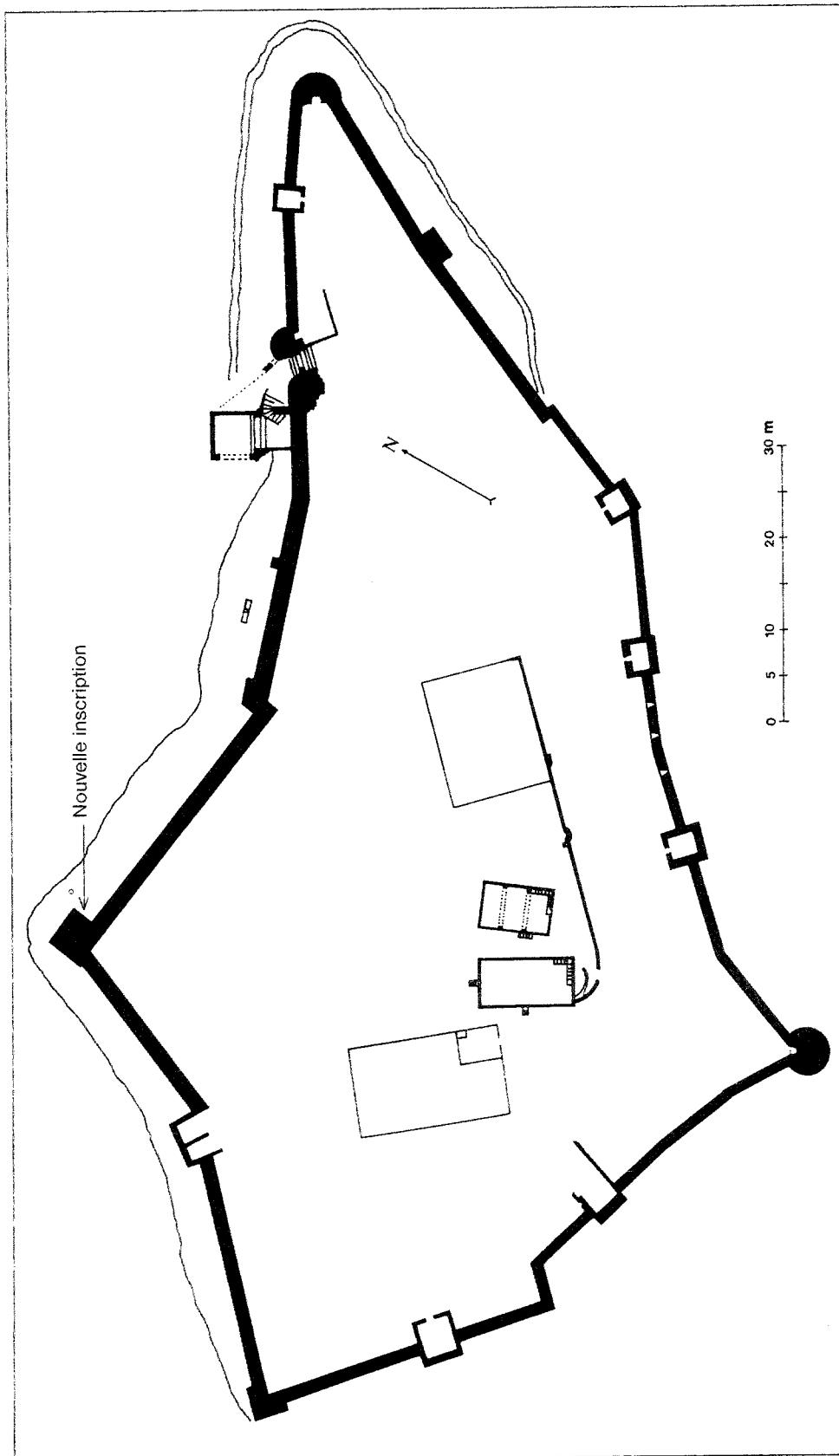


Fig. 1. Localisation de la nouvelle inscription de Ṣadr.

Fig. 2. Tour nord-ouest: inscription de fondation.

